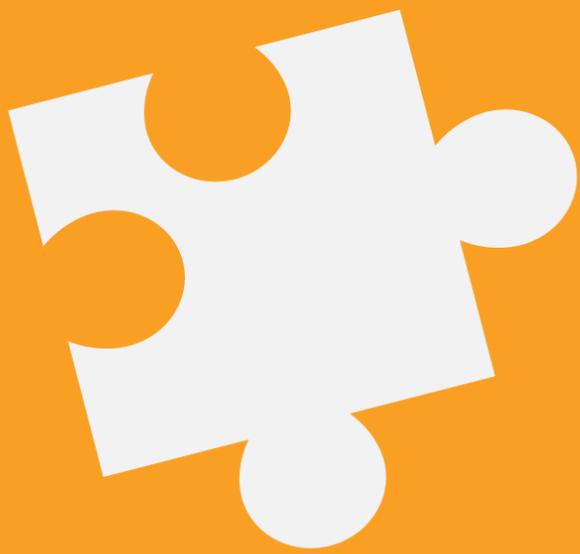
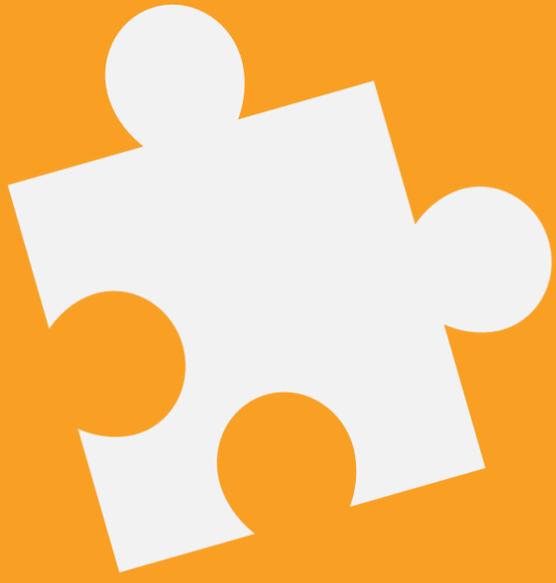




ACCOMPAGNEMENT DE LA VIE ASSOCIATIVE A COLOMIERS

PROGRAMME
Septembre - Décembre 2024







SOMMAIRE

Les formations et ateliers pour accompagner vos projets

La Vie Associative vue par les experts

pages 6 - 7

La Matinale Associative

pages 8 - 9

Les ateliers du mardi pour accompagner vos projets

L'instruction des demandes de subvention

page 11

Le nouveau mini site internet de la vie associative de Colomiers

page 12

Les outils pour réussir sa manifestation

page 13

A la carte, selon vos besoins

page 14

Pour une saison associative réussie

En ce début de saison associative, la Ville de Colomiers via le Pôle Développement Associatif - Manifestations, vous propose un programme renouvelé dans ses contenus et sa conception.

En effet, cette année, il prend la forme de deux fascicules découpés de septembre à décembre et de janvier à juin.

Cette planification ponctuée de formations déclinées en « **Matinale Associative** » ou « **Petits déjeuners** » seront animées par des professionnels de la vie associative, afin de participer au développement de vos compétences et vous assurer des connaissances de qualité.

Les thématiques spécifiques à l'actualité associative, seront proposées « **Hors les murs** ». Ce nouveau dispositif étant une proposition de formation dynamique et participative réellement bénéfique.

Les ateliers viendront en complément pour vous accompagner au plus près de vos projets.



LA VIE ASSOCIATIVE VUE PAR DES EXPERTS

Jeudi 17 octobre 2024 - 14h à 17h

Public concerné : Dirigeants et bénévoles d'associations



Ordre des
Experts-Comptables
11 boulevard des récollets
31078 Toulouse



Vous gérez une association ? Vous comptez simplement quelques adhérents ou vous gérez des salariés ? Vous bénéficiez de subventions publiques ? Vous êtes donc concernés par cette après-midi organisée par l'Ordre des Experts Comptables Occitanie.

Un expert-comptable pourquoi faire ?

Il est au service du monde associatif, il conseille et accompagne les dirigeants associatifs aussi bien dans le quotidien de l'association que dans ses choix stratégiques. Il accompagne à chaque étape, sécurise la réalisation de votre projet ou le fonctionnement de votre structure.

Au programme :

14h -15h : Deux ateliers thématiques au choix :

- Le social et la gouvernance - Qualité de vie au travail, association employeur, cadre légal, mode de financement, fonds propres.
- Les associations sportives (suite des Jeux Olympiques) avec une communication ciblée, sectorielle (auprès des Comités régionaux des fédérations sportives).

15h -15h30 : Présentation de la fresque des enjeux associatifs

15h30 -17h : Conférence de *Brigitte CLAVAGNIER*, Avocate sur les thèmes des 10 ans de la Loi ESS (Economie Sociale et Solidaire), relation Associations et Pouvoirs Publics.

Le contenu complet sera disponible début octobre

Clavagnier Brigitte *intervenante*

Est co-fondatrice d'ÉLAN Avocats et co-dirige le département Droit des Organismes Sans But Lucratif (OSBL) et de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS).

Elle a siégé pendant 10 ans, en qualité de personne qualifiée, au Haut Conseil à la vie associative (HCVA), organisme consultatif auprès du Premier Ministre, chargé de donner un avis sur les projets de textes législatifs et réglementaires concernant le secteur associatif. Elle participe ou anime des formations et colloques... [lire la suite](#)

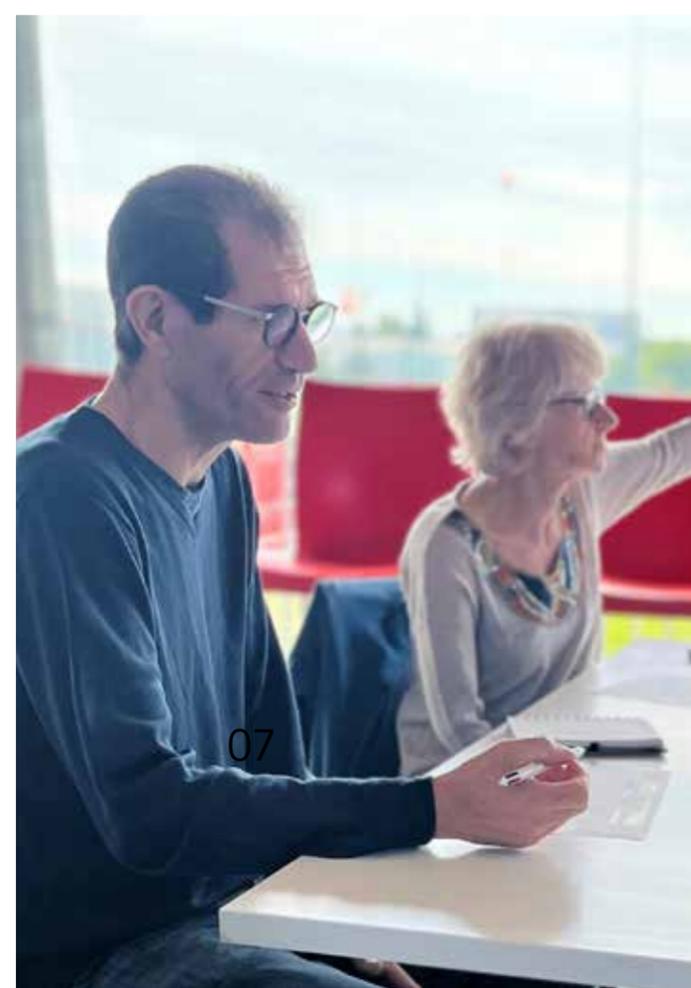
Modalités de déplacement

Depuis colomiers :

Co-voiturage associatif
Train arrêt Arènes

Depuis Arènes

Métro ligne B
Tram T1



07



LA MATINALE ASSOCIATIVE

Samedi 23 novembre 2024

8h30 à 13h30

Public concerné : Dirigeants et bénévoles d'associations



Chapiteau de l'US
Colomiers Rugby
Allée de Brière
31770 Colomiers



La Ville de Colomiers via Le Pôle Développement Associatif organise la première **Matinale Associative**. Un rendez-vous incontournable, pour un temps d'échanges autour d'un atelier collaboratif de réflexion, d'information sur les questions associatives. Après la transition sociale et écologique, la coopération inter-association, cette année nous débattons aux côtés de **Stéphane Pinon** sur le thème :

"Citoyenneté et solidarité"

Les objectifs abordés seront les suivants :

- Favoriser les partages entre acteurs associatifs.
- Impulser des dynamiques d'entraide entre associations.
- Prendre conscience et rendre visible les actions des associations qui participent aux développements de la solidarité et de la citoyenneté.

8h30 : Accueil autour d'un café

Ouverture et présentation du programme de la matinée, travail en sous-groupe

11h00 : Pause

11h30 : Projection dans un monde idéal où la solidarité et la citoyenneté seraient au centre des préoccupations.

Échange en petits cercles « Ce serait merveilleux si... ».

13h00 : Restitution

[Télécharger le programme complet de la Matinale](#)

Stéphane Pinon *intervenant*

Je suis facilitateur professionnel, j'apporte une expertise sur les processus de coconstruction, les dynamiques de groupe et particulièrement celles qui permettent la coopération.

Ce que je vise par l'exercice de mon métier est le développement du pouvoir d'agir individuel et collectif, c'est-à-dire la capacité à agir, modifier, influencer sur ce qui est important et sur ce qui compte pour les individus ou les collectifs. Cela dans un cadre plus large qui vise à construire une société plus juste et plus respectueuse du vivant de manière générale.

Via mon expertise de la coopération, mes accompagnements développent l'autonomie dans l'action, favorisent les prises d'initiatives en cohérence et en alignement avec la raison d'être et les valeurs des collectifs. Ils développent l'autonomie individuelle dans une l'harmonie collective. [En savoir plus](#)



Les ateliers du mardi pour accompagner vos projets

Les techniciens de la ville seront un appui professionnel pour vous apporter des réponses aux questions que vous vous posez, dans la gestion des manifestations que vous organisez.

Ces ateliers sont destinés aux bénévoles chargés de mettre en place l'organisation, la communication et la gestion administrative de l'association.

Après une approche théorique, vos demandes respectives pourront être partagées et travaillées. L'occasion dans ce cas d'être accompagné dans vos démarches et de repartir avec des connaissances qui pourront être appliquées facilement.

Enfin, des rendez-vous à la carte pour vous accompagner dans des besoins ou difficultés spécifiques, que vous rencontrez dans vos missions associatives.

Ces ateliers sont d'une durée d'une à deux heures.
Vous ne recevrez pas d'attestation pour les ateliers.

L'instruction des demandes de subvention

Mardi 10 septembre 2024

9h00 - 11h00

18h00 - 20h00

Espace Lucien Blazy - 31770 Colomiers (salle 13)

Public concerné : Dirigeants et bénévoles d'associations

L'atelier du mardi

Cet atelier aborde la notion d'**association** et de **subvention** dans le paysage français. Une attention particulière sera apportée sur la demande de subvention à Colomiers et son traitement.

Le programme :

- Définition de l'association et de la subvention
- Le paysage français
- Les relations associations / collectivités territoriales
- Le contrôle
- Les différentes subventions
- Les différentes étapes à respecter pour demander une subvention
- La constitution du dossier de demande de subvention de Colomiers

Atelier animé par : Pôle Développement Associatif – Manifestations

Les points forts de cet atelier : Les apports théoriques et pratiques.



L'atelier du mardi

Le nouveau mini site internet de la Vie associative de Colomiers

Mardi 1^{er} octobre 2024

18h - 20h

Espace Louis-Macabiau, 29 chemin de la Nasque
31770 Colomiers

Public concerné : Dirigeants et bénévoles d'associations.

La Ville de Colomiers se dote d'un mini site associatif :
colomiers-associations.fr

Cet atelier vous permettra de faire une immersion dans ses fonctionnalités, ses rubriques, afin de donner à chacun d'entre vous la possibilité de mieux utiliser les ressources.

Une forme de visite guidée pour appréhender la façon dont sont fixées les règles de fonctionnement et les bonnes pratiques.
Ex : envoyer une information pour l'agenda, comment télécharger les dossiers, remplir les formulaires en ligne...

Cet atelier sera également l'occasion d'apporter des réponses aux éventuelles questions.

Atelier animé par : Pôle Développement Associatif – Manifestations, le Conseil Columérin de la Vie Associative

Les outils pour réussir sa manifestation

Module 1 : Mardi 12 novembre 2024

Module 2 : Mardi 19 novembre 2024

9h00 - 11h00

Espace Louis-Macabiau, 29 chemin de la Nasque

31770 Colomiers

Public concerné : Dirigeants et bénévoles d'associations

L'atelier du mardi

Module 1 : Faire sa demande pour les manifestations associatives

- Les demandes de salles ou d'occupations du domaine public.
- Déclaration en préfecture de la manifestation.

Module 2 : Les demandes techniques pour vos manifestations

- Comment remplir la fiche ?
- Comment faire la demande d'utilisation du matériel ?
- Quels sont vos droits et vos devoirs ?
- La sécurité des manifestations.

Atelier animé par : Conseil Columérin de la Vie Associative et le Pôle Développement Associatif- Manifestations

Les points forts de cet atelier : Cet atelier en deux parties, permet d'aborder l'ensemble du processus.

Prérequis : Participer aux 2 modules et avoir un besoin précis, un projet à réaliser.

A la carte : un rendez-vous selon vos besoins et vos envies

Afin de répondre au mieux aux besoins ou difficultés que vous rencontrez, nous vous proposons des ateliers à la carte pour vous accompagner dans :

- Utiliser facilement Word, Excel, PowerPoint,
- Réaliser son affiche, flyer, écrire un article...

Atelier animé par : Pôle Développement Associatif – Manifestations

Sous forme de rendez-vous particulier, l'atelier s'adaptera à votre besoin spécifique.

Lieu : à déterminer

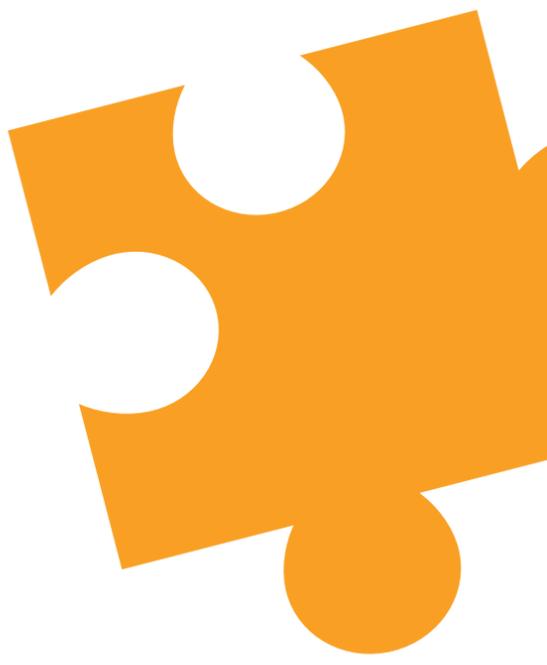
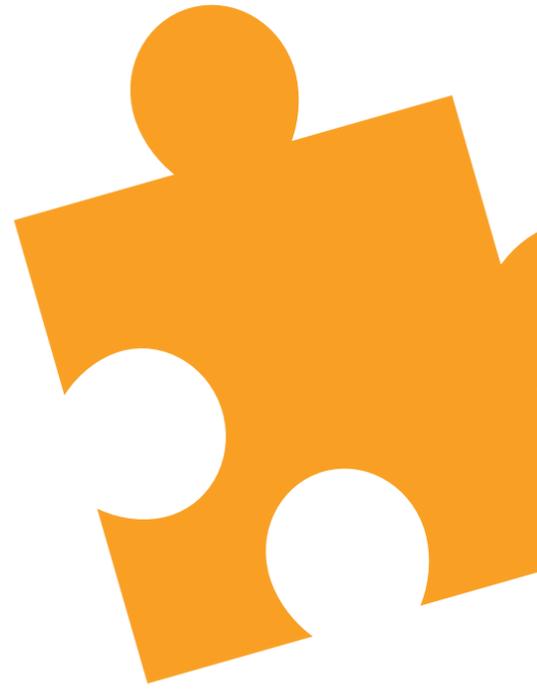
1h

Date : Seront fixées en fonction de la demande.

Prérequis : Avoir un besoin, un projet à réaliser.

Public concerné : Dirigeants et bénévoles d'associations.

Matériel recommandé : Ordinateur portable.



Le livret des formations et ateliers

Pour consulter l'intégralité du programme, rendez-vous sur ville-colomiers.fr



VILLE DE COLOMIERS - PÔLE DÉVELOPPEMENT ASSOCIATIF - MANIFESTATIONS
BP 30330 Colomiers Cedex - 05 61 15 23 82
Vie.Associative@mairie-colomiers.fr